



LES DONNÉES ÉCONOMIQUES



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

1
LE BILAN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

2
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

4
LES COMPTES DU SEDIF COMMENTÉS
À PARTIR DES RATIOS FINANCIERS

6
L'INVESTISSEMENT :
FINANCEMENT ET RÉALISATION

8
LE BUDGET CONSOLIDÉ
DU SERVICE DE L'EAU



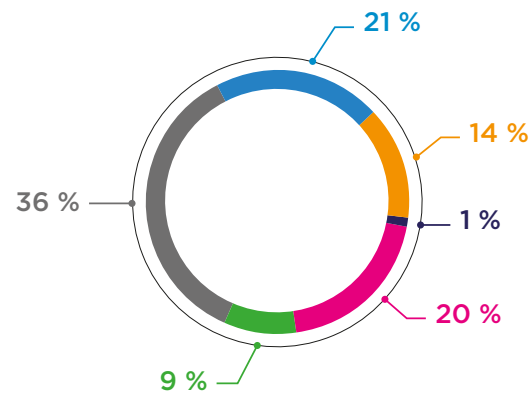
LE BILAN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

UNE BAISSÉ D'ACTIVITÉ DUE AUX CONSÉQUENCES DE LA LOI MPTAM

En 2016, conformément à l'article 133 du Code des marchés publics, le SEDIF a recensé 44 marchés ou accords-cadres d'un montant supérieur à 20 000 € H.T., couvrant ses besoins tant en fonctionnement qu'en investissement. Le montant global des marchés signés s'élève à 53 M€ H.T., contre 189 M€ H.T. en 2015.

Cette forte diminution est principalement due au renouvellement des instances début 2016, imposé par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite loi MPTAM), qui a entraîné l'impossibilité de réunir la commission d'appel d'offres pendant 3 mois.

● RÉPARTITION EN MONTANT DES MARCHÉS CONCLUS EN 2016 PAR GROUPE ÉCONOMIQUE

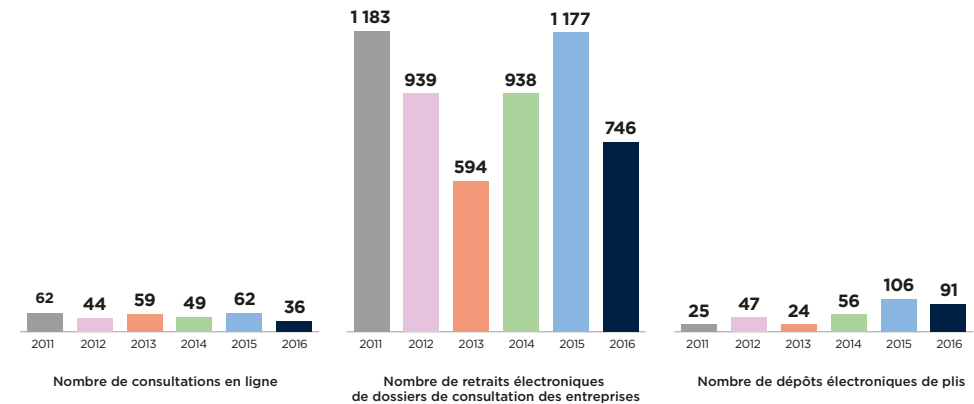


DES PROCESSUS DE PASSATION DE PLUS EN PLUS ÉCOLOGIQUEMENT VERTUEUX

En 2016, si seulement 36 consultations ont été mises en ligne par le SEDIF, soit 42 % de moins qu'en 2015, induisant une baisse comparable sur le nombre de retraits de DCE (- 37 %), le nombre de dépôts d'offres électroniques est resté stable. Le ratio dépôt/retrait, porté à 12 % alors qu'il était à 9 % en 2015, est donc en constante progression et de bon augure pour le passage au « tout dématérialisé » en octobre 2018.

La mise en production d'un outil de gestion électronique de la documentation des marchés a en outre totalement dématérialisé les processus de rédaction et de validation des cahiers des charges, et constitue une étape supplémentaire de la démarche vertueuse dans laquelle s'inscrit le SEDIF depuis 2002 dans le cadre de sa certification ISO 14001.

● DÉMATÉRIALISATION DES CONSULTATIONS



Comme tous les acheteurs, le SEDIF a dû faire face à des délais exceptionnellement courts pour s'approprier le nouveau décret relatif aux marchés publics, publié le 25 mars 2016 et entré en vigueur le 1^{er} avril suivant. L'intégration de ce nouveau texte dans ses procédures ISO 9001 a été menée à son terme en moins de 4 mois.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif enregistre l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes réalisées par le SEDIF au cours de l'exercice 2016.

Sont comptabilisés, chaque année, la rémunération provisoire versée au délégataire et le solde de l'année précédente après calcul définitif de la rémunération. Le montant comptabilisé est donc « à cheval » sur 2 exercices et ne correspond pas au montant annuel figurant dans les comptes du délégataire.

Conformément à la décision du Comité de doter le programme de 0,01 € par m³ d'eau vendu. En 2015 et 2016, le montant final correspond aux décaissements sur l'année.

En hausse, en raison d'une hausse des volumes anticipés et rattachés à l'exercice.

Section de fonctionnement	2015	2016
Dépenses en M€ H.T.		
Charges à caractère général dont :	30,79	24,56
<i>Frais d'administration générale et de relations publiques</i>	6,38	5,89
<i>Frais d'études générales</i>	1,09	0,70
<i>Rémunération du délégataire</i>	22,93	17,68
<i>Frais de contrôle de la délégation</i>	0,39	0,29
Charges de personnel et frais assimilés	6,44	6,56
Provisions pour engagement retraites et garantie impayés	1,72	1,73
Charges financières	1,57	1,34
Programme Solidarité Eau	2,34	2,42
Charges exceptionnelles, provisions et autres	0,69	2,21
Dotations aux amortissements et opérations d'ordre	100,73	100,05
Total (A)	144,28	138,87
Recettes en M€ H.T.		
Produit de vente d'eau	102,92	106,82
Versements contractuels du délégataire	27,76	22,12
Pénalités contractuelles du délégataire et autres produits	0,72	3,69
Produits de cessions des éléments d'actif	-	-
Quote-part subventions d'investissement	16,40	15,97
Total (B)	147,80	148,60
Report du résultat n-1 sur n (C)	4,28	7,80
Résultat cumulé de la section d'exploitation (D = B - A + C)	7,80	17,53

Impact de la baisse de la rémunération en 2016.

Baisse des frais d'études imputés à cet exercice, suite à la hausse constatée en 2015 du fait de la révision du Schéma directeur et de l'élaboration du XV^e Plan.

Hausse des provisions pour dépréciation des actifs entraînant une baisse de la rémunération du délégataire.

Engagement annuel de prise en charge des pensions de retraite du personnel de l'ancien délégataire.

Il s'agit du résultat de la société Veolia Eau d'Île-de-France reversé contractuellement au SEDIF. En 2016, ce poste inclut une part complémentaire sur le solde 2015.

Pas de cession immobilière sur l'exercice 2016.



Section d'investissement	2015	2016
Dépenses en M€ H.T.		
Immobilisations corporelles et incorporelles	2,90	1,70
Immobilisations en cours dont :	85,86	97,27
<i>Usines et réservoirs</i>	37,85	32,29
<i>Remplacement branchements en plomb</i>	0,25	0,01
<i>Canalisations individualisées</i>	47,46	64,62
<i>Bâtiments administratifs, système d'information et autres</i>	0,30	0,36
Remboursement de la dette en capital	19,35	19,46
Subventions d'investissement et opérations d'ordre	16,40	18,14
Total (E)	124,52	136,58
Reste à réaliser à reporter (F)	1,15	2,18
Recettes en M€ H.T.		
Reprise du résultat d'exploitation n-1	10,99	-
Subventions d'investissement de l'AESN	9,98	8,56
Emprunts et dettes assimilés	3,72	17,39
Autres	-	0,18
Amortissements des immobilisations et opérations d'ordre	100,73	102,22
Total (G)	125,42	128,35
Reste à réaliser à reporter (H)	-	0,83
Report du résultat de la section d'investissement n-1 sur n (I)	0,91	1,82
Résultat cumulé de la section d'investissement (J = G + H + I - E - F)	0,66	- 7,76
Résultat net de clôture (à reporter en n+1) (J + D)	8,46	9,77

Montant variable chaque année et tributaire de l'éligibilité des opérations du SEDIF aux subventions de l'Agence de l'eau.

Fin de l'opération de remplacement des branchements en plomb.

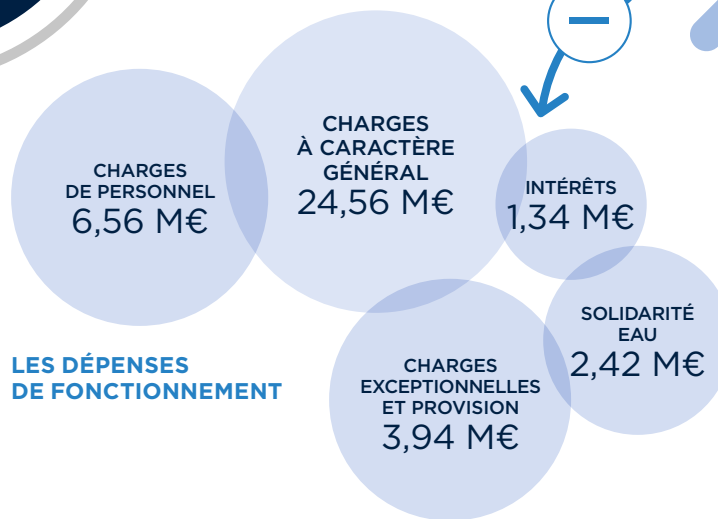
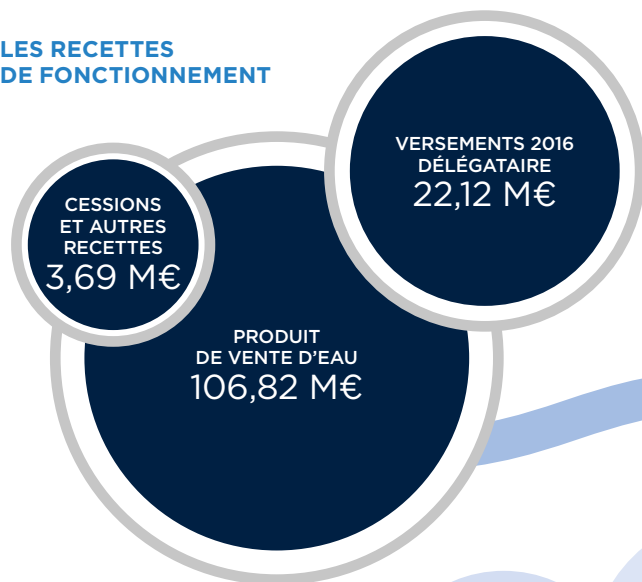
Hausse des investissements du SEDIF consacrés au renouvellement des canalisations conformément aux orientations du XV^e Plan.

Montant correspondant aux avances à taux zéro accordées par l'Agence de l'eau et à un emprunt bancaire de 10 M€.



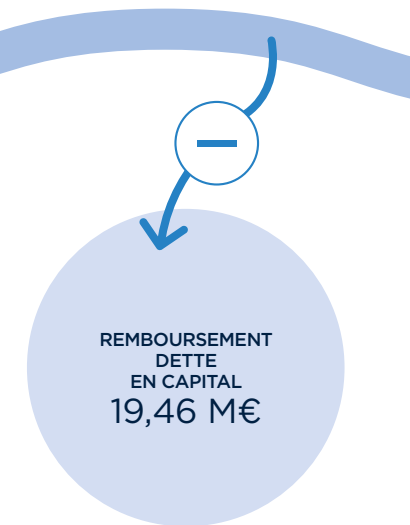
LES COMPTES DU SEDIF COMMENTÉS À PARTIR DES RATIOS FINANCIERS

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



ÉPARGNE BRUTE
93,81 M€

L'ÉPARGNE BRUTE
L'épargne brute est le solde restant, une fois payées les dépenses réelles de fonctionnement, y compris intérêts d'emprunts, à l'aide des recettes de fonctionnement.
Le SEDIF n'assure pas un rôle d'exploitant mais celui d'un gestionnaire de patrimoine.
Son épargne brute est donc très importante, contrairement aux communes dont le budget porte essentiellement sur leurs dépenses de fonctionnement.



LE TAUX D'ÉPARGNE

Le taux d'épargne correspond à l'épargne brute rapportée aux recettes réelles de fonctionnement. Il permet de mesurer la part de disponibilité des recettes de fonctionnement pour contribuer au remboursement de la dette et aux dépenses d'investissement.

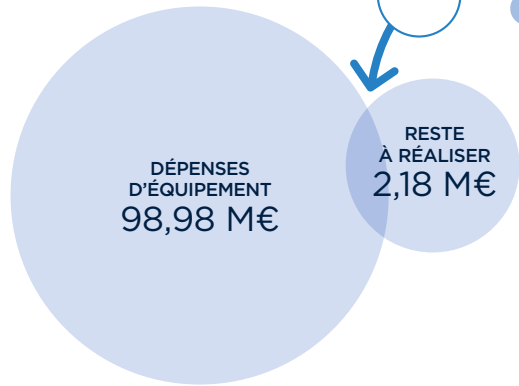
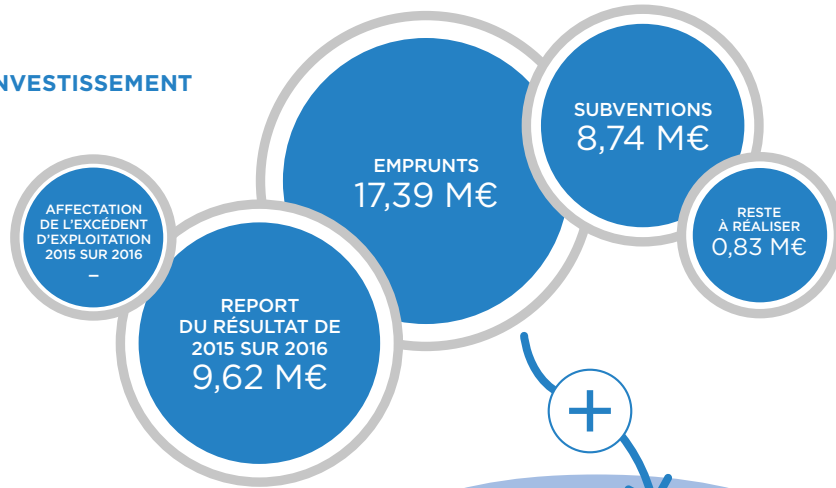
Les ratios	2011	2012
Épargne brute	79,3 M€	93,7 M€
Épargne nette	57,7 M€	72,9 M€
Taux d'épargne	75 %	73 %
Endettement en fin d'année	218,1 M€	209,9 M€
Capacité de désendettement	2,7 ans	2,2 ans



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT ET REPORTS

L'ÉPARGNE NETTE
L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour les dépenses d'équipement, après remboursement de la dette en capital. Faiblement endetté, le SEDIF dispose d'une épargne nette forte pour ses investissements.

ÉPARGNE NETTE
74,35 M€



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RÉSULTAT NET
9,77 M€

LE RÉSULTAT NET
Le résultat net découle en fin d'exercice du montant des recettes finalement collectées et du niveau des dépenses effectuées ou rattachées à l'exercice. Il est notamment tributaire des aléas rencontrés lors de la réalisation des investissements, ou de la variation de la consommation d'eau des usagers. Ne constituant en aucun cas un « bénéfice », il a vocation l'année suivante à contribuer au financement des investissements.














2013	2014	2015	2016
81,9 M€	100,1 M€	87,85 M€	93,81 M€
52,9 M€	51,3 M€	68,50 M€	74,35 M€
68 %	71 %	67 %	71 %
216,4 M€	180,3 M€	165,0 M€	164,6 M€
2,6 ans	1,8 an	1,9 an	1,9 an

LA CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT

La capacité de désendettement est un ratio théorique : elle permet de mesurer en combien d'années le SEDIF rembourserait la totalité de son endettement s'il y consacrait toute son épargne brute et cessait donc tout investissement. Cette capacité est structurellement excellente pour le SEDIF, qui porte une mission de gestionnaire de patrimoine, contrairement au budget classique d'une commune qui porte essentiellement sur le fonctionnement courant des services.

L'INVESTISSEMENT : FINANCEMENT ET RÉALISATION

En 2016, les travaux sur le réseau de distribution restent le premier poste de dépenses (40,27 M€) avec 71 km de conduites vétustes renouvelés. Viennent ensuite les investissements réalisés pour le renouvellement ou le déplacement de canalisations de transport, dans le cadre notamment du Grand Paris des transports (24,45 M€). Des dépenses moindres ont été consacrées à des opérations dans les usines de production et les ouvrages de pompage et de stockage.

Nature des travaux	Montant réalisé en M€ H.T.			Taux de réalisation 2016 (réalisé comparé au budgété)
	2014	2015	2016	
Usines principales, stations de pompage et réservoirs (A)	45,69	37,95	32,41	 82,64 %
Choisy-le-Roi	12,71	15,84	11,26	
Méry-sur-Oise	0,75	1,85	3,29	 82,84 %
Neuilly-sur-Marne	3,29	3,36	6,24	
Stations de pompage et réservoirs	28,94	16,89	11,62	 82,29 %
Réseaux (B)	35,02	47,85	64,73	 91,65 %
Remplacement branchements en plomb	1,39	0,25	0,01	 9,05 %
Canalisations de transport	9,13	12,34	24,45	 88,43 %
Canalisations de distribution	24,50	35,26	40,27	 93,85 %
Autres opérations (C)	2,56	2,97	1,84	 38,72 %
Bâtiments administratifs, mobilier...	0,74	0,92	0,07	 3,89 %
Études et systèmes d'information	1,82	2,05	1,77	 61,48 %
Total D = A + B + C	83,27	88,77	98,98	 86,44 %

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des travaux réalisés par le délégataire.



RÉALISATION
DU PROGRAMME
D'INVESTISSEMENT
2016

**98,98
M€ H.T.**

DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT,
SOIT 86 % DES MONTANTS
BUDGÉTÉS
SUR L'EXERCICE

PRINCIPALES OPÉRATIONS (EN M€ H.T. DÉPENSÉS EN 2016)



STRUCTURE DE FINANCEMENT

Recettes consacrées aux investissements (en M€ H.T.)				
Exercices	2015		2016	
Avances AESN	3,7	4 %	7,4	7 %
Prêts établissements bancaires	-	-	10,0	10 %
Subventions AESN et autres	9,9	11 %	8,7	9 %
Total ressources externes	13,6	15 %	26,1	26 %
Autofinancement des dépenses d'investissement	75,2	85 %	72,9	74 %
Total des recettes	88,8	100 %	99,0	100 %

SOURCES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

L'autofinancement, dégagé principalement à partir du produit de vente d'eau, permet de financer les investissements d'équipement à hauteur de 74 % en 2016.

Les ressources issues des avances et subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie le complètent à hauteur de 16 %.

En 2016, le SEDIF a eu recours à l'emprunt bancaire pour 10 M€, soit 10 % de son financement.

LE BUDGET CONSOLIDÉ DU SERVICE DE L'EAU

Les données du compte d'exploitation tenu par le délégataire, couplées aux données du compte administratif tenu par le SEDIF permettent de proposer, après neutralisation des mouvements réciproques, une vision consolidée du budget du service de l'eau, présentant l'équilibre financier complet du service.

ÉVOLUTION DES RECETTES CONSOLIDÉES

Recettes du service de l'eau (en M€ H.T.)	2015	2016	Variation	
Produits de la vente d'eau aux abonnés	354,1	354,6	+ 0,1 %	-
Ventes d'eau en gros	1,7	1,5	- 11,8 %	↘
Redevances AESN et VNF	109,0	110,4	+ 1,3 %	-
Recettes sur travaux pour compte de tiers	22,2	19,1	- 14,1 %	↘
Emprunts et subventions	13,7	26,1	+ 90,8 %	↗
Autres recettes dont prestations de service	23,1	25,5	+ 10,5 %	↗
Report du résultat de l'exercice précédent	16,2	9,6	- 40,6 %	↘
Total des recettes	540,0	546,8	+ 1,3 %	-

Le total 2016 des recettes du service est en légère hausse comparé à 2015. Cela s'explique principalement par :

- la contractualisation d'un emprunt à hauteur de 10 M€ (0 M€ en 2015) ;
- la hausse des reprises sur provisions entre 2015 et 2016.

Ces évolutions sont en partie neutralisées par la baisse des recettes sur travaux pour compte de tiers du délégataire.

+ 14,3 M€
HAUSSE DES
INVESTISSEMENTS

ÉVOLUTION DES DÉPENSES CONSOLIDÉES

Dépenses du service de l'eau (en M€ H.T.)	2015	2016	Variation	
Investissements du service	117,2	131,5	+ 12,2 %	↗
Service de la dette	21,0	20,8	- 0,9 %	-
Achats d'eau en gros	1,6	1,2	- 24,3 %	↘
Autres achats	35,6	38,5	+ 8,0 %	↗
Charges externes	94,2	90,5	- 4,0 %	↘
Charges de personnel d'exploitation	89,4	85,9	- 3,8 %	↘
Redevances AESN et VNF	109,3	109,7	+ 0,3 %	-
Impôts, taxes et autres charges	20,8	23,1	+ 11,1 %	↗
Dotations aux provisions	10,9	14,0	+ 28,1 %	↗
Rémunération du délégataire	20,3	12,8	- 36,6 %	↘
Résultat du budget consolidé	19,7	18,8	- 4,6 %	↘
Total des dépenses	540,0	546,8	+ 1,3 %	-

Les dépenses de l'exercice 2016 se caractérisent par :

- la hausse du niveau des investissements (+ 14,3 M€) conformément aux orientations du XV^e Plan à contre-pied de la frilosité ambiante en matière d'investissement public ;
- le maintien du niveau de la charge de la dette ;
- la baisse des charges de personnel (- 3,5 M€) dans les comptes du délégataire ;
- l'augmentation des dotations aux provisions du délégataire (+ 3,1 M€) ; notamment pour dépréciation d'actifs circulants ;
- la baisse significative de la rémunération du délégataire (- 7,5 M€).

Le résultat diminue légèrement par rapport à l'exercice 2015.



Retrouvez une synthèse graphique du budget consolidé 2016 dans le **rapport p. 62**.

